SOLUTIONS SOLAIRES HYBRIDES

TOUTE L'ÉNERGIE pour votre maison

PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET D'ÉLECTRICITÉ



AVEC UNE POMPE À CHALEUR WELLEA



AVEC UN CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE TDF

> Les panneaux hybrides Dual Sun (Flash et Spring) sont compatibles avec nos solutions solaires.



CETTE SOLUTION VOUS PERMET:

- D'autoconsommer et de vendre le surplus d'électricité que vous produisez
- De produire de l'eau chaude sanitaire à l'aide de plusieurs énergies vertes
- D'améliorer le rendement énergétique de l'installation
- D'optimiser la surface prise en toiture
- ▶ De faire encore plus d'économies

POUR COMPOSER VOTRE INSTALLATION, IL VOUS FAUDRA SUIVRE CES ÉTAPES:

1▼ **CHOISIR UNE POMPE À CHALEUR WELLEA AVEC SON BALLON DOUBLE ÉCHANGEUR** ou LE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SOLAIRE KIT HYDRAULIQUE

CHOISISSEZ LE MODÈLE DE SURIMPOSITION ADAPTÉ À VOTRE TOITURE

SOLUTIONS SOLAIRES HYBRIDES

VOUS PRODUISEZ votre propre énergie

▶ Nos gammes WELLEA Monobloc, WELLEA Split et TDF Solar sont compatibles avec la solution solaire hybride.

COMPOSEZ VOTRE INSTALLATION

► COMPOSITION DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE HYBRIDE

		KIT PUISSANCE 1,5 kWc 200L	KIT PUISSANCE 3 kWc 200L	KIT PUISSANCE 3 kWc 300L
		2EN210008	2EN210006	2EN210007
Contenu du kit	Code		Quantité	
SPRING 375 Shingle Black isolé	201102376	4	4	6
FLASH 375 Shingle Black	200909352	-	4	2
Micro-onduleur mono 4 sorties QS1	2EN220002	1	2	2
Passerelle Monitoring ECU R	209018	1	1	1
Câblage 3kWc panneaux 375Wc	2ACEL0006	-	1	1
Câblage 1,5kWc panneaux 375Wc	2ACEL0008	1	-	-
Coffret électrique AC 0,6/6 kW monophasé	2ACEL0002	1	1	1



2 COMPOSITION DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

KIT HYDRAULIQUE 200L ET 300L							
2EN210009							
Contenu du kit	Visuel	Code	Quantité				
Station solaire complète avec régulateur DualSun SLL		190613136	1				
MC5020 - Tuyau multicouche - Couronne 50 m		190226010	1				
Kit essentiel DualSun	**FOCUMALION		1				
DN15 - Liaison Spring Shingle Portrait	i Ç		12				
DN15 - Kit raccords Spring entrée/sortie - M3/4		2ACFH0001	2				
P - Kit raccords à sertir 20 mm et câble sonde – MC5020 + compléments			1				
P - Kit raccords thermiques pour ligne supplémentaire - MC5020			1				

SOLUTIONS SOLAIRES HYBRIDES

d'importantes économies

3 COMPOSITION KIT RAIL PORTRAIT

			KIT RAIL 1,5 kWc	KIT RAIL 3 kWc		
Composition du kit	Visuel	Code	Quantité			
Single Rail 36, longueur 2,10 m		2001865	-	4		
Single Rail 36, longueur 3,30 m		2003239	4	+ 4		



4 POPTION 1: SURIMPOSITION PORTRAIT TUILES

		KIT SURIMPOSITION PORTRAIT TUILE 1,5 kWc (2X2) OU (1X4)	KIT SURIMPOSITION PORTRAIT TUILE 3 kWc (2X4)	
		2ACTL0020	2ACTL0018	
Composition du kit	Visuel	Quantité		
K2 Crosshook 4S - CLB36/48 Set	1 18 18 N	8	18	
K2 Vis à bois autoperceuse Heco Topix 8x80	(recommended	16	36	
K2 Kit étrier intermédiaire universel 30- 42mm Noir anodise	1	6	12	
K2 Kit étrier final universel 32-42mm Noir anodise		8	8	
K2 Kit connecteur Single Rail 36	I.	2	4	
K2 Endcap Single Rail 36		8	8	

OU

4 > OPTION 2: SURIMPOSITION PORTRAIT ARDOISES

		KIT SURIMPOSITION PORTRAIT ARDOISE 1,5 kWc (2X2) OU (1X4)	KIT SURIMPOSITION PORTRAIT ARDOISE 3 kWc (2X4)
		2ACTL0021	2ACTL0019
Désignation	Visuel	Quai	ntité
K2 Crochet de fixation pour couverture ardoise Solidhook SLA		8	18
K2 Vis Flat Head Wood Screw 6x70 A2 pour crochet ardoise	***************************************	16	36
K2 Kit L-Adapter SR Alu + Visserie		8	18
K2 Kit étrier intermédiaire universel 30- 42mm Noir anodise	Y	6	12
K2 Kit étrier final universel 32-42mm Noir anodise		8	8
K2 Kit connecteur Single Rail 36	I.	2	4
K2 Endcap Single Rail 36		8	8



PROFITEZ D'AIDES DE L'ETAT

Réduisez jusqu'à 70 % de vos factures de chauffage!

	MA PRIME RÉNOV'	PRIME AUTO- CONSOMMATION	CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)	L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	TVA À TAUX RÉDUIT
	MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planête	PRIME AUTOCONSOMMATION	CEE (erlificat d' conomies d' nergie)	ÉCO-Prêt 0 % Pour la rénovation énergétique de l'habitat	5.5%
AVANTAGES	Prime accessible depuis 2020, qui est la fusion du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) à 30 % et de "Habiter Mieux Agilité" de l'Anah.	L'auto- consommation permet de consommer l'énergie produite gratuitement par son installation solaire photovoltaïque.	Certaines entreprises vous proposent des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics si vous réalisez des travaux d'économies d'énergie.	L'Éco-Prêt à taux zéro est un prêt à taux d'intérêt nul et accessible sans conditions de ressources, pour financer un ensemble cohérent de travaux d'amélioration de la performance énergétique.	TVA à taux réduit de 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ainsi que pour les travaux induits et indissociablement liés.
BÉNÉFICIAIRES	Les propriétaires occupants, ainsi que les copropriétaires.	Toute personne ayant réalisé des installations photovoltaïques et hybrides.	Toute personne ayant réalisé des travaux d'économies d'énergie.	 ▶ les personnes physiques (propriétaire occupant ou bailleur) y compris en copropriété; ▶ les sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés, dont au moins un des associés est une personne physique. 	 les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires; les locataires et occupants à titre gratuit; une société civile immobilière.



FUSION DU CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DES AIDES ANAH

QU'EST-CE QUE MA PRIME RÉNOV'?

Pour financer des travaux de rénovation énergétique, les pouvoirs publics ont mis en place au ler janvier 2020 une aide financière sous forme d'une prime à la transition énergétique, versée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : MaPrimeRénov'.

Depuis le 1er janvier 2022, les financements de travaux visant à réduire la consommation d'énergie de l'habitat, attribués dans le cadre de MaPrimeRénov', sont désormais réservés aux logements construits depuis plus de 15 ans, et occupés au moins 8 mois par an. Il reste possible de demander une prime pour remplacer une chaudière au fioul dans un logement de plus de 2 ans seulement, mais à certaines conditions, www.service-public. fr vous explique ce qui change en détails.

Ma Prime Rénov' est également cumulable avec d'autres aides travaux, comme la TVA à taux réduit ou encore le Prêt à taux zéro.

COMMENT DEMANDER MA PRIME RÉNOV'?

À ce jour, la demande est à formuler sur www.maprimerenov.gouv.fr, dont voici la démarche:

1	2	3	4	5
Je crée mon compte et je dépose ma demande avec les devis	Je reçois par mail la confirmation de l'attribution de l'aide et de son montant	Je réalise mes travaux	Je demande le paiement de ma prime en déposant mes factures sur mon espace personnel	Je reçois le versement de la prime

LA RÉPARTITION DES FRANÇAIS EN COULEUR

	3				
PLAFOND DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE					
Nombre de personnes composant le	Revenu fis	scal de référence (RFR) (mon RI	FR est indiqué sur mon avis d'i	mposition)	
ménage (foyer fiscal)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose	
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €	
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €	
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €	
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €	
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €	
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+8744€	+ 8 744 €	

PLAFOND DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE							
Nombre de personnes composant le	Revenu fiscal de référence (RFR) (mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition)						
ménage (foyer fiscal)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose			
1	jusqu'à 20 593 €	jusqu'à 25 068 €	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €			
2	jusqu'à 30 225 €	jusqu'à 36 792 €	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €			
3	jusqu'à 36 297 €	jusqu'à 44 188 €	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €			
4	jusqu'à 42 381 €	jusqu'à 51 597 €	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €			
5	jusqu'à 48 488 €	jusqu'à 59 026 €	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €			
Par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €			

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES MAPRIMERENOV'

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES MAPRIMERENOV'							
Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose			
PAC géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	8 000 €	4 000 €	-			
Chauffage solaire	8 000 €	6 500 €	4 000 €	-			
Pompes à chaleur air/eau	4 000 €	3 000 €	2 000 €	-			
Chauffe-eau solaire	4 000 €	3 000 €	2 000 €	-			
Equipements solaires hybrides	2 500 €	2 000 €	1 000 €	-			
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	-			
Pompes à chaleur air/air	-	-	_	-			

Consultez les seuils de revenus sur www.primesenergie.fr.



CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LA RÉNOVATION GLOBALE D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

QU'EST-CE QUE LE COUP DE POUCE "RÉNOVATION GLOBALE" DES MAISONS INDIVIDUELLES ?

La fiche standardisée BAR-TH-164 vise l'aide à la rénovation globale des maisons individuelles existantes depuis plus de 2 ans. Depuis le 12 octobre 2020, un nouveau dispositif complétant cette fiche a vu le jour : le « Coup de Pouce Rénovation Performante ».

Ce dernier permet de bonifier de manière plus importante les rénovations globales (des rapports de l'ADEME prouvent qu'une rénovation pensée globalement est plus intéressante qu'une rénovation geste par geste, et que celle-ci entraîne moins de pathologies dans le logement).

Le scénario de travaux proposé doit néanmoins respecter quelques conditions :

- ▶ Aboutir à un gain énergétique d'au moins 55% des consommations énergétiques primaires (contre 35% hors coup de pouce) sur les usages de chauffage, de refroidissement et en eau chaude sanitaire,
- ▶ Permettre la sortie de passoire (passage à l'étiquette E a minima) et donc afficher une consommation inférieure à 331 kWhEP/m².an.
- ► Conduire à l'installation d'équipements faisant appel à une énergie renouvelable comme les pompes à chaleur, les systèmes à bois, et ne doit pas engendrer une hausse des émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ Un objectif sur le taux d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) est également visé (avec un coup de pouce maximisé si ce taux est > à 50%) : celui-ci est atteignable en préconisant des systèmes fonctionnant à partir de sources renouvelables.

Depuis le 1^{er} avril, un geste isolation doit accompagner les changements de génération de chauffage, et doit être mis en place sur 75% a minima de la paroi considérée (donnant sur un espace chauffé).

Calcul du taux ENR&R conformément à la fiche BAR-TH-164 (conditions requise 50%)

Taux ENR&R= (COP_{rated} - 2,3)/COP_{rated}

WELLEA MONOBLOC (selon la norme EN 14511-2)*						
RÉFÉRENCE	CODE	COP _{RATED}	ης	TAUX ENR&R		
AW-WHPMA04-H91	7HP061075	5,1	191%	55%		
AW-WHPMA06-H91	7HP061076	4,95	195%	54%		
AW-WHPMA08-H91	7HP061077	5,15	205%	55%		
AW-WHPMAT0-H9T	7HP061078	4,95	205%	54%		
AW-WHPMA12-H91	7HP061079	4,95	189%	54%		
AW-WHPMA14-H91	7HP061080	4,6	186%	50%		
AW-WHPMA16-H91	7HP061081	4,5	182%	49%		
AW-WHPMA12-H93	7HP061082	4,95	189%	54%		
AW-WHPMA14-H93	7HP061083	4,6	186%	50%		
AW-WHPMA16-H93	7HP061084	4,5	182%	49%		

WELLEA SPLIT SANS ECS (selon la norme EN 14511-2)*						
RÉFÉRENCE	CODE	COP _{RATED}	ης	TAUX ENR&R		
AW-YHPSA04-H91	7HP061065	5,2	191%	56%		
AW-YHPSA06-H91	7HP061066	5	195%	54%		
AW-YHPSA08-H91	7HP061067	5,2	205%	56%		
AW-YHPSA10-H91	7HP061068	5	205%	54%		
AW-YHPSA12-H91	7HP061069	4,95	189%	54%		
AW-YHPSA14-H91	7HP061070	4,7	186%	51%		
AW-YHPSA16-H91	7HP061071	4,5	182%	49%		
AW-YHPSA12-H93	7HP061072	4,95	189%	54%		
AW-YHPSA14-H93	7HP061073	4,7	186%	51%		
AW-YHPSA16-H93	7HP061074	4,5	182%	49%		

 $^{^{\}ast}$ 7°C extérieur, régime d'eau 35°C (basse température). Sous réserve de l'évolution de la fiche CEE BAR-TH-164



PRIME À L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

Réduisez le coût d'investissement de vos panneaux!

OU'EST-CE QUE L'AUTOCONSOMMATION?

L'autoconsommation permet de consommer l'énergie produite par son installation solaire. Elle concerne donc les installations photovoltaïques et hybrides. Voici quelques indications sur l'aide photovoltaïque pour l'autoconsommation en 2021 :

- Pour les installations photovoltaïques ou hybrides en autoconsommation photovoltaïque ≤ 3 kWc : prime de 380 € TTC par kWc installé + 0,10€ par kWh de surplus vendu.
- Dans la tranche 3 à 9 kWc : prime autoconsommation photovoltaïque de 280 € TTC par kWc installé. Le surplus d'électricité peut être revendu au réseau pour un tarif d'achat de 0,10 € par kWh.
- Pour la tranche 9 à 36 kWc : prime autoconsommation photovoltaïque de 160 € TTC par kWc installé. Le surplus d'électricité peut être revendu au réseau pour un tarif d'achat de 0,06 € par kWh.
- ► Avec les installations de 36 à 100 kWc : prime autoconsommation photovoltaïque de 80€ TTC par kWc installé. Le surplus d'électricité peut être revendu au réseau pour un tarif d'achat de 0,06€ par kWh également.
- ▶ Son versement se fait en 5 années consécutives (vous toucherez 1/5 de son montant total, chaque année pendant 5 ans). Elle est versée automatiquement par EDF Obligation d'Achat en même temps que vos revenus générés par la vente de votre surplus. Elle apparaît d'ailleurs sur votre facture EDF.

PUISSANCE DE L'INSTALLATION	MONTANT DE LA PRIME		
Inférieure à 3kWc	380€ / kWc		
De 3 kWc jusqu'à 9 kWc	280€ / kWc		
Entre 9 kWc et jusqu'à 36 kWc	160€ / kWc		
Entre 36 kWc et jusqu'à 100 kWc	80€ / kWc		
Au dessus de 100 kWc	0€ / kWc		

EN SAVOIR PLUS: Consulter le dernier arrêté tarifaire du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques.







CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie sont un dispositif au bénéfice des ménages et des entreprises pour la transition énergétique et la croissance verte.

► Une obligation encadrée par l'État

Les fournisseurs d'énergie dits "obligés" ont une obligation légale de diminuer la consommation énergétique des Français. Pour cela, ils doivent réaliser des travaux d'économies d'énergie ou inciter les particuliers et les professionnels à réaliser des travaux de rénovation énergétique. S'ils ne respectent pas leurs obligations, l'État leur impose de fortes pénalités financières.

QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS?

Les travaux doivent permettre d'améliorer la performance énergétique de votre logement et doivent respecter des exigences de performances minimales, par exemple :

▶ Pour les opérations engagées depuis le 26/09/2017:

Selon le règlement(EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013 l'efficacité énergétique saisonnière (ŋs) doit être supérieure à 111 % pour les pompes à chaleur moyenne et haute température. Les **PAC WELLEA Airwell** ont un coefficient ŋs compris **entre 130** % **et 205** % (selon modèle) et sont donc éligibles aux CEE.

(Source: BAR TH 104)

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE?

En tant que particulier, vous pouvez bénéficier d'une prime CEE si vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement achevé depuis au moins 2 ans.

Je dépose une demande Je fais réaliser mes Une fois les travaux réalisés, Je reçois ma Prime CEE de prime CEE avant de travaux par un artisan j'envoie les factures et 4 semaines après la l'attestation sur l'honneur signer un devis pour les qualifié RGE validation finale de mon du professionnel RGE au travaux, afin de comparer dossier, et je fais des les offres fournisseur d'énergie choisi économies! dans un délai de 3 à 6 mois

▶ En résumé, la prime CEE est une aide travaux à la rénovation énergétique instaurée dans le cadre du dispositif du CEE. Elle permet de financer différents travaux comme l'isolation thermique, la pose d'un chauffage performant et respectueux de l'environnement ainsi que la mise en place de divers équipements permettant de réduire la consommation d'énergie d'un logement. Son montant varie selon la nature des travaux accomplis.

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES CEE					
Equipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	Bleu	Jaune	Violet	Rose	
PAC géothermiques ou solarothermiques	4 364 €	4 364 €	2 727 €	2 727 €	
Chauffage solaire	4 364 €	4 364 €	2 727 €	2 727 €	
Pompes à chaleur air/eau	4 364 €	4 364 €	2 727 €	2 727 €	
Chauffe-eau solaire	275 €	137 €	137 €	137 €	
Equipements solaires hybrides	251 €	125 €	125 €	125 €	
Chauffe-eau thermodynamique	168 €	84 €	84 €	84 €	
Pompes à chaleur air/air	900 €	450 €	450 €	450 €	

EN SAVOIR PLUS: Plus d'informations sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie:

www.developpement-durable.gouv.fr/-Operations-standardisees-.html





ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (ÉCO-PTZ)

QU'EST-CE QUE L'ECO-PRÊT À TAUX ZÉRO?

L'Éco-PTZ est un emprunt remboursable sans intérêt. Conçu pour motiver les ménages français à se lancer dans des travaux de rénovation, l'Éco-PTZ a été amélioré et **finalement prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.** C'est un réel avantage pour les particuliers qui doivent contracter un prêt pour démarrer les travaux d'économies d'énergie.

L'éco-PTZ est cumulable avec les autres aides.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE?



Produits Airwell concernés:

- ▶ Pompe à chaleur Wellea Split au fluide et Monobloc R32, voir p.50 et p.52.
- ▶ Chauffe-eau thermodynamique TDF Eleo, voir p.56.

MONTANT DU PRÊT

Montant du prêt en fonction des travaux que vous réalisez: (modification par le décret n°2019-839 du 19/08/2019)

- ▶ jusqu'à 15 000 € pour la réalisation d'une seule action parmi la liste des travaux éligibles au dispositif,
- ▶ jusqu'à 25 000 € pour la réalisation de 2 des 7 actions éligibles,
- **jusqu'à 50 000 €** si vous réalisez 3 travaux ou plus parmi les 7 actions éligibles et pour les travaux permettant d'atteindre une performance énergétique globale minimale,
- **▶ jusqu'à 10 000 €** pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif.

La durée maximale de remboursement de l'Éco-PTZ ne peut pas dépasser 20 ans.

La condition de bouquet de travaux est supprimée depuis le 1er mars 2019.



LA TVA À TAUX RÉDUIT

Les travaux de rénovation réalisés dans un logement ancien bénéficient de taux de TVA réduits sous certaines conditions.

- ▶ Le taux de TVA sur l'achat de matériel et les frais de main-d'œuvre relatifs aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien, réalisés dans des logements achevés depuis plus de deux ans, est de 10 %.
- ▶ Toutefois, la TVA s'applique au taux réduit de 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique ainsi que pour les travaux induits et indissociablement liés.

POUR QUI?

- Les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires.
- Les locataires et occupants à titre gratuit.
- ▶ Une société civile immobilière.
- ▶ Votre logement est achevé depuis plus de 2 ans.
- ▶ Il s'agit de votre résidence principale ou secondaire.

QUELS ÉQUIPEMENTS ET QUELS TRAVAUX SONT ÉLIGIBLES?

- ▶ Le taux réduit de TVA à 5,5 % s'applique aux travaux visant l'installation (incluant la pose, la dépose et la mise en décharge des ouvrages, produits ou équipements existants) des matériaux et équipements éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique, sous réserve du respect des caractéristiques techniques et des critères de performances minimales qui déterminent son éligibilité.
- ▶ Pour les autres travaux de rénovation, le taux réduit appliqué est de 10 %.

COMMENT OBTENIR LA TVA À 5,5 %?

La TVA à 5,5 % est directement appliquée par l'entreprise sur la facture des travaux. À cette occasion, il vous sera demandé de signer une attestation permettant de confirmer l'âge du logement et la nature des travaux réalisés.

UNE TVA DIFFÉRENTE POUR LES DOM

En Guadeloupe, Martinique et à La Réunion, où le taux de TVA normal est de 8,5 %, il existe un taux de TVA réduit unique de 2,1 %. Ce taux réduit est applicable aux travaux qui bénéficient en métropole des taux de 5,5 % et de 10 %. La Guyane et Mayotte sont eux totalement exonérés de TVA.



RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

L'objectif de la RT 2020 ou RE 2020 est fixé: toute nouvelle construction devra produire davantage d'énergie qu'elle n'en consomme. Cet objectif repose sur le principe des bâtiments à énergie positive (BEPOS). Ces logements affichent une consommation énergétique minimale qui sera, par la suite, compensée par le recours aux ressources renouvelables. Cette RT 2020 cible le zéro gaspillage énergétique et la production d'énergie.

OU'EST-CE QUE LA RE 2020?

La RE 2020 est donc une nouvelle norme visant à construire des logements ou bâtiments à énergie positive (= qui produit plus d'énergie qu'il en consomme) et des maisons passives (= qui dépense très peu d'énergie et recycle celle qu'elle produit).

Ce que les bâtiments à énergie positive doivent avoir:

- ▶ Une consommation de chauffage doit être inférieure à 12 kwhep/m².
- ► Une consommation totale d'énergie inférieure à 100 kwh/m² (avec l'eau chaude, les lumières,...).
- ▶ La capacité de produire de l'énergie pour que le bilan énergétique soit positif sur les 5 utilitaires: chauffage, luminaires, eau chaude, clim, auxiliaires) grâce à HYPERLINK «https://www.les-energies-renouvelables.eu/conseils/photovoltaique/» des panneaux photovoltaïques par exemple.

Cette réglementation 2020 demande que le plus grand nombre de foyers devra produire son énergie propre afin de répondre à ses besoins.

De ce fait, la **RE2020** se base sur le principe de la maison passive qui implique de consommer le moins d'énergie possible grâce à une isolation thermique performante, des systèmes thermiques efficaces et des apports naturels en luminosité.

À RETENIR

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

	EXIGENCES PAC à 35°C Rendement ηs 126% PAC à 55°C Rendement ηs 111%		SOLUTION AIRWELL Rendement ηs de la gamme Airwell: • PAC WELLEA à 35°C : de 182% à 205%		
			Rendement ηs de la gamme Airwell: • PAC WELLEA à 55°C : de 130% à 138%		

ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

EXIGENCES	SOLUTION AIRWELL			
Performance globale	La gamme Airwell WELLEA participe à l'amélioration énergétique du logement - plus de 30% de gain en performances			

TVA À TAUX RÉDUIT

EXIGENCES	SOLUTION AIRWELL			
Habitat de plus de 2 ans	La gamme Airwell WELLEA est éligible à la TVA à taux réduit (selon conditions)			

AUTO-CONSOMMATION

PUISSANCE DE L'INSTALLATION	MONTANT DE LA PRIME		
Inférieure à 3kWc	380€ / kWc		
De 3 kWc jusqu'à 9 kWc	280€ / kWc		
Entre 9 kWc et jusqu'à 36 kWc	160€ / kWc		
Entre 36 kWc et jusqu'à 100 kWc	80€ / kWc		
Au dessus de 100 kWc	0€ / kWc		

MA PRIME RENOV' ET CEE

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES MAPRIMERENOV' + CEE						
Équipements / Travaux individuels	Bleu			Jaune		
(réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE
PAC géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	4 364 €	14 364 €	8 000 €	4 364 €	12 364 €
Chauffage solaire	8 000 €	4 364 €	12 364 €	6 500 €	4 364 €	10 864 €
Pompes à chaleur air/eau	4 000 €	4 364 €	8 364 €	3 000 €	4 364 €	7 364 €
Chauffe-eau solaire	4 000 €	275 €	4 275 €	3 000 €	137 €	3 173 €
Equipements solaires hybrides	2 500 €	251 €	2 751 €	2 000 €	125 €	2 125 €
Chauffe-eau thermodynamique	1200€	168 €	1368 €	800 €	84 €	884 €
Pompes à chaleur air/air	-	900 €	900 €	-	450 €	450 €
Équipements / Travaux individuels		Violet		Rose		
(réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE
PAC géothermiques ou solarothermiques	4 000 €	2 727 €	6 727 €	-	2 727 €	2 727 €
Chauffage solaire	4 000 €	2 727 €	6 727 €	-	2 727 €	2 727 €
Pompes à chaleur air/eau	2 000 €	2 727 €	4 727 €	-	2 727 €	2 727 €
Chauffe-eau solaire	2 000 €	137 €	2 137 €	-	137 €	137 €
Equipements solaires hybrides	1000€	125 €	1 125 €	-	125 €	125 €
Chauffe-eau thermodynamique	400 €	84 €	484 €	-	84 €	84 €
Pompes à chaleur air/air	-	450 €	450 €	-	450 €	450 €

GROUPE AIRWELL